cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : dguilbert-csslaval-gouv-qc-ca
https://www.cadre21.org/membres/dea1e17b863de38460c6d018

Date d'obtention : 2025-02-04 19:14:20

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

D'abord rencontrer les jeunes. Un à la fois (la victime en premier) ainsi que les témoins et l'agresseur afin de compiler des informations que l'on transmettra sur les formulaires SEXTO.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sentirai plus à l'aise d'aller rencontrer les jeunes avec tous les outils TEXTO en main.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'abord écouter sans aucun jugement, ensuite inscrire les informations sur les formulaires SEXTO sans influencer leurs réponses.